

3ème Stratégie nationale biodiversité : vous avez la parole



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le **Ministère de la Transition Ecologique** et le **secrétariat d'État chargée de la Biodiversité**, donnent la parole aux acteurs de terrain, premiers mobilisés pour conserver la biodiversité partout en France dans le cadre de la 3^{ème} **Stratégie nationale pour la biodiversité**.

Pour ce faire, elle a lancé **depuis le 15 mars, un outil de consultation**. Tous les acteurs des territoires (collectivités territoriales, acteurs économiques, organisations non gouvernementales, usagers de la nature, organismes d'enseignement et de recherche, gestionnaires d'espaces naturels..) sont invités à participer pour faire émerger des **actions concrètes et accompagner leur mise en œuvre**. Les territoires étant les mieux à même de faire connaître **les enjeux du quotidien** pour inverser la trajectoire de déclin de la biodiversité et de proposer des réponses pragmatiques proches du terrain.

Ces avis participeront à la construction d'une **feuille de route nationale** qui sera la contribution française au congrès mondial de l'**Union internationale pour la conservation de la nature** (UICN) qui aura lieu à Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

Pour l'alimenter tous les acteurs peuvent se mobiliser pour faire émerger leurs propositions sur le site : <https://propositions-territoires.biodiversite.gouv.fr> **avant fin avril** pour les parties prenantes dans les territoires, et **avant fin juin** pour tous les citoyens.

Ce questionnaire vous permettra de **présenter les problématiques relatives à l'érosion de biodiversité** que vous identifiez, et de faire des **propositions d'action opérationnelles pour y répondre**, sur de nombreux sujets comme : **la préservation des ressources, des écosystèmes et**

des espèces, notamment des pollinisateurs qui contribuent activement à notre alimentation, **la réduction des pollutions des sols, des cours d'eau et des milieux littoraux, la préservation de la qualité des sols, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la préservation de la qualité de vie, l'engagement des citoyens en faveur de la biodiversité...**

La stratégie Biodiversité 2030 fixera le cap de la France pour les 10 prochaines années. **Etat, citoyens, collectivités, entreprises, associations, vous avez la parole !!**

Le calendrier de la biodiversité en 2021

Février – avril : consultation des parties prenantes dans les territoires

Mai – juin : consultation citoyenne nationale

Mai – juillet : concertation des parties prenantes au niveau national

Du 3 au 11 septembre : première présentation des travaux d'élaboration de Biodiversité 2030 lors du Congrès mondiale de la nature de l'UICN, à Marseille

Automne 2021 (date à confirmer) : COP 15 sur la diversité biologique, en Chine

Fin d'année : finalisation et validation de Biodiversité 2030

Fin 2021 – premier trimestre 2022 : adoption de Biodiversité 2030

Durant cette période, il est proposé aux différents représentants de structures publiques ou privées, élus, acteurs des territoires de faire connaître leurs enjeux concernant la biodiversité et de proposer des solutions.

Les **propositions d'actions** sont à transmettre d'ici le **30 avril 2021**.

[Participer à la consultation](#)